



AUTRES FRAIS : Etat des lieux : 3€/m2 - Forfait minimum de 160€ HT (192€ TTC) - Sur devis pour les locaux commerciaux - Rédaction bail commercial : forfait minimum de 900€ HT (1.080€ TTC) - Rédaction bail parking: 100€ HT (120€ TTC) - Estimation commerciale pour un bien à usage d'habitation: 160€ HT (192€ TTC mais l'estimation est offerte si le mandat de vente nous est confié) - Consultation/Conseil : 65€ HT (78€ TTC)/ heure - Réalisation de plans avec cotes : à partir de 90€ HT (108€ TTC) - sur devis car fonction de la dimension de l'appartement

TARIFICATION FORFAITAIRE QUI COMPREND L'ENSEMBLE DES MISSIONS COURANTES (cf. "INCLUS DANS LE FORFAIT")	
LOYER CHARGES INCLUSES	HONORAIRES DE GESTION
Facturation minimum de 30€ HT soit 36€ TTC/mois.Au-delà application du tarif dégressif ci-après avec une tarification dégressive fonction du montant du loyer	
Loyer jusqu'à 600€	6,80% HT soit 8,16% TTC
Loyer jusqu'à 1.100€	6,50% HT soit 7,80% TTC
Loyer jusqu'à 2.000€	6% HT soit 7,20% TTC
Loyer jusqu'à 2.500€	5,80% HT soit 6,96% TTC
Loyer supérieur à 2.500€	4,90% HT soit 5,88% TTC
INCLUS DANS LE FORFAIT "GESTION LOCATIVE": : Mise en place du mandat de gestion, émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations, délivrance des quittances et reçus, révision des loyers , réception de tous les documents émanant du syndic, transmission de tout document relatif à la copropriété y compris convocation et PV établis par le syndic, apurement des charges et de la taxe ordures ménagères , tenue de la comptabilité mandant, réédition mensuelle des comptes, établissement d'un document "Aide à la déclaration des revenus fonciers" , demande annuelle de l'attestation assurance risques locatifs, gestion des interventions en cas d'incident , demande de devis pour travaux, présentation de devis pour travaux, réparations urgentes ou avec accord du propriétaire, suivi financier des travaux inférieurs à 4.000€ HT, gestion des sinistres assurances/syndic , représentation du propriétaire en expertise, suivi des contentieux, recouvrement amiable , délivrance de congés pour reprise ou pour vente (frais d'huissier à la charge du propriétaire), pré-visite de l'appartement avant le départ du locataire, contrôle de l'état des lieux de sortie, décompte lors du départ du locataire , déclaration de départ du locataire auprès de la perception, réception et information des locataires, règlement des appels de fonds et factures fournisseurs. Les honoraires en gestion locative incombent au bailleur.	

AGENCE AUTEUIL - SARL au capital de 50.000 euros - RCS PARIS 820 591 220 - APE 6831Z - Carte professionnelle CPI 7501 2016 000 011 034 délivrée par CCI Paris IDF - Caisse de garantie CEGC 16, rue Hoche - Tour Kupka - TSA 39999 92019 La Défense Cedex - TVA intracommunautaire FR0280591220 - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

Taux de TVA en vigueur 20%
Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion du contrat.

PRIX DE VENTE (NET VENDEUR)		LOCAUX À USAGE D'HABITATION	LOCAUX À USAGE PROFESSIONNEL, INDUSTRIEL OU COMMERCIAL
Jusqu'à 65.000€	5.000€ TTC minimum	5.000€ TTC minimum	
De 65.001€ à 300.000€	8%	8%	
De 300.001€ à 500.000€	6%	6%	
De 500.001€ à 2.000.000€	5%	5%	
Au delà	4,50%	4,50%	